

**Séance publique du 14 novembre 2005**

**Délibération n° 2005-3060**

commission principale : finances et institutions

objet : **Rapport des délégataires de service public - Exercice 2004 - Activité d'exploitation d'un complexe de golf déléguée à la société Blue Green**

service : Direction générale - Mission d'audit et de contrôle de gestion - Contrôle des gestions externes

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 26 octobre 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales précise les modalités de rendu compte des rapports des délégataires disposant qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

Le rapport du délégataire comprend les comptes relatifs aux opérations concernant l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité du service. Le rapport est assorti d'une annexe permettant d'apprécier les conditions d'exécution du service au cours de l'exercice.

De plus, depuis la loi démocratie et proximité en date du 27 février 2002, l'article L 1413-1 du code général des collectivités territoriales précise le rôle de la commission consultative des services publics locaux pour l'examen de ces rapports.

L'activité de réalisation et de gestion d'un complexe de golf à Chassieu a été confiée en délégation de service public pour une durée de 25 ans à compter du 21 octobre 1988. Le délégataire actuel est la société Blue Green.

Le rapport du délégataire présenté au Conseil contient les comptes relatifs aux opérations concernant l'exécution de la délégation de service public ainsi qu'un bilan d'activités au titre de l'exercice 2004.

Il a été soumis, pour avis, à la séance plénière de la commission consultative des services publics locaux le 3 novembre 2005 et il appartient donc au conseil de Communauté de l'examiner pour en prendre acte.

Le tableau ci-après présente, avec un éclairage rétroactif sur deux exercices, les principaux indicateurs d'activités et financiers de l'année 2004.

Libellé		2002	2003	2004		
Indicateurs financiers	total des produits	1 438 k€	1 470 k€	1 427 k€	↘	
	total des charges	1 585 k€	1 711 k€	1 849 k€	↗	
	résultat	- 146 k€	- 241 k€	- 422 k€	↘	
Indicateurs d'activité	activités en % du chiffre d'affaire : (2001 : 1297 k€) (2002 : 1407 k€) (2003 : 1435 k€) (2004 : 1374 k€)	golf	37 %	37,35 %	42 %	↗
		enseignement	12 %	12,5 %	11 %	↘
		Pro shop	13 %	13 %	12 %	↘
		restauration	38 %	36,5 %	35 %	↘
		autres activités		0,65 %		
	Indicateurs quantitatifs	nombre d'abonnements (parcours)	278 (26516)	280 (22325)	281 (18412)	↗
	Green fees (parcours)	10 627	10 206	10 979	↗	

La mise en service du nouveau parcours 6 trous a favorisé le développement de l'activité golfique comme l'indique, notamment, la nette augmentation des départs en green fees. Ce développement est confirmé par la hausse du résultat spécifique golf qui correspond, pour l'exercice concerné, à 42 % du chiffre d'affaires. Les autres activités sont en baisse relative.

Les résultats 2004 présentent cependant un solde négatif de 422 k€. Ce solde provient, notamment, de l'imputation désormais systématique de frais de structures équivalent à 12 % du chiffre d'affaires mais surtout d'une réévaluation de la valeur nette comptable des immobilisations, évaluation réalisée lors du rachat des actions de la société Blue Green SA par un nouvel actionnaire hollandais BurgGolf. On peut préciser que ce rachat n'a que peu d'incidence immédiate sur le bon fonctionnement du service public délégué.

Par ailleurs, certains investissements ont été réalisés en 2004 :

- la réfection de l'ancien parking et l'augmentation du nombre de places,
- les plantations des buttes paysagères dont la réalisation avait été terminée en 2003,
- l'achat de matériel d'entretien des parcours... ;

Vu ledit dossier ;

Vu la convention de délégation de service public passée avec la société Blue Green ;

Où l'avis de sa commission finances et institutions ;

#### DELIBERE

**Prend acte** du rapport 2004 produit par la société Blue Green au titre de la délégation de l'activité de réalisation et de gestion d'un complexe de golf.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,